



Communiqué de presse

Paris, le 20 décembre 2021

## **Crédit Agricole Assurances lance sa nouvelle assurance auto et l'enrichit d'une offre inclusive avec sa formule Eko**

Pacifica, filiale assurance dommages de Crédit Agricole Assurances, annonce le lancement de sa nouvelle offre d'assurance auto. Disponible en ligne et en agence, elle répond aux nouveaux usages et attentes des assurés : les garanties ont été adaptées avec des avantages personnalisés pour accompagner l'ensemble des clients dont les plus modestes et récompenser les clients fidèles, écoresponsables ou faiblement risqués.

En cohérence avec le Projet Sociétal du Groupe et afin de rendre accessible à tous l'assurance du quotidien, Crédit Agricole Assurances lance une offre d'accès Eko comprenant les services essentiels à un prix attractif.

### **Des nouveautés pour répondre encore mieux aux besoins des assurés**

Pacifica entend renforcer sa position d'assureur de référence sur les accidents corporels en intégrant une protection du conducteur dans toutes les formules jusqu'à 2 millions d'euros, sans seuil d'intervention. Cette garantie permet également à l'assuré d'être couvert lorsqu'il conduit un véhicule loué ou emprunté, ainsi que pour ses trajets à vélo afin de favoriser la mobilité douce.

Parmi les autres nouveautés de l'offre, les conducteurs de véhicules en LOA et LLD (location avec option d'achat et location longue durée) peuvent désormais bénéficier d'une indemnisation en valeur d'achat pendant toute la durée de la location et d'une participation aux frais de remise en état en fin de location. Les clients parcourant moins de 7 000 km/an peuvent se voir accorder jusqu'à 10% de réduction et les bons conducteurs un avantage leur permettant d'améliorer leur 'bonus'. Enfin, pour récompenser les clients écoresponsables, un « bonus vert » est accordé aux conducteurs d'un véhicule électrique.

### **Une offre particulièrement couvrante qui conserve ses points forts**

- Le bris de glace sans franchise,
- Le dépannage et le remorquage dès 0km et le prêt d'un véhicule jusqu'à 30 jours d'indisponibilité,
- Le remboursement en valeur d'achat pour les véhicules de moins de trois ans, en cas de vol, destruction ou véhicule irréparable,
- Le cadeau de franchise pour les clients fidèles non sinistrés,
- Un stage de conduite préventive offert pour les jeunes conducteurs,
- Un avantage tarifaire pour les enfants d'assurés,

- L'accès à un parcours client entièrement digitalisé avec possibilité de souscrire 100% en ligne, afin de répondre aux attentes des clients et faciliter leur quotidien,
- L'application Pacifica, pour consulter son contrat, accéder à ses attestations d'assurance, déclarer son sinistre et accéder à des conseils prévention.
- L'accès à un gestionnaire de sinistres unique permettant de bénéficier de la meilleure qualité de service.

### **Un engagement en faveur de l'inclusion qui se poursuit, en ligne avec le Projet Sociétal du Groupe**

En tant que bancassureur universel, Crédit Agricole Assurances intègre dans sa nouvelle gamme auto, une offre d'assurance inclusive, sans rogner sur la qualité des garanties essentielles, parce que chacun a le droit d'être bien protégé face aux aléas de la vie. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la mobilisation collective du groupe Crédit Agricole pour son Projet Sociétal, véritable plan programme qui s'articule autour de trois priorités : le climat, la cohésion sociale et les transitions agricole et agro-alimentaire.

La formule Eko (Primo pour LCL) est accessible à tous les clients et intègre :

- La protection corporelle du conducteur, jusqu'à 2 millions d'euros, sans seuil d'intervention et étendue à tous les véhicules (assuré, emprunté, en location, vélo...),
- La responsabilité civile,
- La sauvegarde des droits,
- L'assistance avec une franchise kilométrique de 25 km en cas de panne,
- Un prix attractif,
- L'accès à un conseiller et à tous les services en ligne.

L'offre est disponible en ligne et dans les agences Crédit Agricole et LCL.

#### **A propos de Crédit Agricole Assurances**

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le Groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 5 100 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2020 s'élève à 29,4 milliards d'euros (normes IFRS). [www.ca-assurances.com](http://www.ca-assurances.com)

#### **Contacts presse**

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Géraldine Duprey + 33 (0)1 57 72 58 80 / 07 71 44 35 26

[service.presse@ca-assurances.fr](mailto:service.presse@ca-assurances.fr)